

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 6 novembre 2014

Ecole Maternelle Jean Moulin

Etaient présentes :

- Mme Dauchez, Directrice
- Mme Habert-Dupuis, Conseillère municipale
- Mmes Bories, Bossard, Delaunay, Dévarieux-Le Moing, Tanguy, enseignantes
- Mmes Guimard, Descout, Loth, Legrand parents élus PEEP
- Mmes Blanzat, Chiari-Dahoub, Silly parents élus FCPE

• **Désignation du secrétaire de séance :** Agnès Delaunay

• **Présentation des membres du Conseil d'école**

Mme Habert-Dupuis annonce que dans la mesure du possible, le même élu suivra les 3 conseils d'école d'une année scolaire pour une école donnée.

Deux points restés sans réponse à l'issue du précédent conseil d'école sont évoqués :

- Problème du mobilier de la classe 3, budgété en 2014.

Lors du dernier conseil d'école (juin 2014), il avait été annoncé que ce mobilier n'apparaissait plus que dans le budget 2015.

Une fois encore est souligné le problème pour le mobilier de la classe 2, non adapté aux enfants.

- Marché pour les jeux, trop restrictif.

Le marché est limité désormais à un seul fournisseur (Nathan) alors que l'équipe souhaiterait commander chez Celda-Asco et Bourrelier.

Madame Habert-Dupuis rappellera la Directrice pour les deux points soulevés.

• **Rôle du conseil d'école**

Deux fédérations, PEEP et FCPE, sont présentes sur l'école. Seuls les parents titulaires prennent la parole lors du conseil d'école.

Le conseil d'école est un organe de concertation institutionnelle.

- Il adopte le projet d'école
- Il vote le règlement intérieur de l'école
- Il fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions se rapportant à la vie de l'école : restauration scolaire, sécurité des enfants...
- Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire.

• **Suppression du 1/2 poste d'ATSEM**

La création de la 5^e classe a eu lieu en septembre 2011. A cette occasion, la mairie a accordé un 1/2 poste d'ATSEM, avec une arrivée effective en novembre. Fin juin 2014, ce 1/2 poste n'a pas été renouvelé, sans que l'équipe en comprenne la raison.

Mme Habert-Dupuis évoque la baisse des effectifs, mais cela ne modifie pas le fonctionnement des classes en tant qu'entités indépendantes, d'autant plus qu'à la maternelle Jean Moulin les classes sont isolées physiquement.

Mme Habert-Dupuis promet de considérer la réattribution d'un 1/2 poste d'ATSEM et d'en informer Mme Dauchez.

• Les nouveaux rythmes scolaires

- Question de l'équipe enseignante à propos des effectifs des animateurs, avec un problème récurrent sur la classe 2 (PS/MS) depuis le début de l'année, qui contraint Mme Bossard à assurer la garde des enfants après 15h.

Mme Habert-Dupuis confirme qu'un poste sera attribué pour la classe 2, et que le référent doit prendre en charge un groupe quand il y a une absence, ce qui n'est pas le cas actuellement. La mairie envisage la création d'un pôle d'animateurs remplaçants.

Mme Habert-Dupuis souhaite rendre hommage aux ATSEM et aux animateurs, pour tout le travail fourni, alors que la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires ont fragilisé le dispositif éducatif en place.

Elle annonce la réunion à la mairie du 4 décembre prochain pour les parents élus.

Mme Blanzat pose la question du partenariat avec les associations.

- Question des moyens matériels.

Le matériel mis à disposition semble encore insuffisant et les animateurs ou ATSEM sont contraints d'utiliser le matériel des classes.

Le matériel de motricité, acheté par la coopérative scolaire, a été utilisé (et pas forcément dans de bonnes conditions).

Les vélos, mutualisés avec ceux du centre de loisirs, ont été très maltraités et sont en voie de disparition : c'est un très gros budget pour la coopérative scolaire qui n'a pas les moyens de les renouveler.

Le partage du matériel et des locaux nécessite la mise en place de règles communes.

Mme Habert-Dupuis promet qu'une charte d'utilisation des locaux, définie par école, est en cours de réalisation.

Point positif sur la garderie d'une heure du mercredi, très apprécié des quelques parents qui l'utilisent.

L'équipe enseignante souligne le gros problème de la prise en charge des enfants le mercredi par le centre de loisirs. Les parents croient leurs enfants inscrits, les animateurs ne veulent pas les prendre en charge parce qu'ils ne les ont pas sur leur listing, et c'est aux enseignantes de régler un problème qui ne les concerne en rien. Le fameux listing est enfin disponible pour les enseignantes depuis la semaine de la rentrée de novembre, ce qui n'a pas empêché encore des soucis ce mercredi 5 novembre.

• Le ménage et l'entretien dans l'école

Une personne est affectée sur l'école maternelle, qui entretient correctement les locaux. Il reste un petit problème pour le nettoyage des éviers : à vérifier qui est en charge de le faire. Les vitres ont été nettoyées pendant les vacances.

La Directrice apprécie qu'il y ait un retour sur les petits travaux demandés : elle a reçu un mail listant tous les travaux à faire ainsi que le planning des réalisations.

• Organisation des services de restauration scolaire

Trois services sont organisés cette année : le premier service avec les PS, le 2^e service concerne les GS et le 3^e service les MS. Ce fonctionnement permet de consacrer un peu plus de temps avec les PS, de mieux gérer la rotation du service des vacataires et d'abaisser le niveau sonore général de la cantine.

• PPMS

Mis en place dans les écoles il y a 2 ans, il a pour but de définir les zones de mise à l'abri des élèves en cas de danger extérieur.

Deux zones de mise à l'abri : la salle polyvalente de l'élémentaire (classes 4 et 5), la salle de restauration (classe 1, 2 et 3). La cellule de direction se trouve dans le bureau de la Directrice, qui y reste avec l'assistante de secrétariat.

Théoriquement, un exercice en situation devra être fait cette année, avec le matériel qui sera fourni par la mairie.

- **Mise en conformité du règlement intérieur de l'école.**

Changement des horaires par rapport au TAP.

Une question en suspens : à 15h, les lundis et jeudis, sachant que le gardien est en pause, qui doit (peut) ouvrir la porte pour permettre aux parents de venir dans les classes ? Mme Dauchez a prévenu la mairie de ce problème et attend la réponse.

- **Projet d'école**

- Il a été prolongé pour l'année 2014-2015. Un nouveau projet sera étudié à partir de janvier 2015.

Les trois axes restent : apprendre à chercher ; améliorer l'expression orales des élèves ; développer l'autonomie des élèves.

Le projet de cycle pour l'année concerne la lumière, les ombres, la transparence. L'avenant pour l'année 2014-2015 a été validé par la hiérarchie.

Le conseil d'école valide l'avenant au projet d'école.

- Le dispositif d'APC est reconduit cette année, avec un horaire de 30 minutes, de 11h30 à 12h les lundis et les jeudis.

Pendant la première période, une évaluation fine sur le langage (compréhension, restitution, prononciation, la compréhension de consignes, la phonologie) a été réalisée pour tous les GS. Sur les périodes 2 et 3 : jeux de société pour tous les GS (jeu de dames, jeu des petits chevaux, jeu de l'oie, UNO).

Mme Bories (formation français langue étrangère) travaille avec des enfants qui ne parlent pas français. Pour l'instant 2 enfants de GS en bénéficient. Cela sera étendu à quelques MS dans le courant de l'année.

- Le décloisonnement aura lieu le mardi avec tous les MS et les GS de l'école, de 13h45 à 14h45 et commence par les décorations de la salle de jeux pour Noël.

La fête de Noël aura lieu le 19 décembre. Les couleurs seront le jaune, l'orange, le blanc, le doré et l'argenté.

- La chorale a commencé début octobre le mercredi avec les MS et les GS. Les PS la rejoindront à partir de janvier. La chorale sera présentée à tous les parents en fin d'année. L'année dernière cela s'est passé au gymnase des Lavandières, les retours ont été très positifs.

- Les visites à la bibliothèque George Sand ont commencé, à raison de 3 visites par classe. Les séances sont préparées en amont par les enseignantes et les bibliothécaires.

- Les conteuses « Au fil du conte » sont sollicitées à nouveau pour venir à l'école.

- Le décloisonnement GS/CP commencera avant Noël.

- La fête du printemps aura lieu le 17 avril 2015.

- La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 12 juin 2015. Fête organisée par les parents et les enseignants. Une réunion d'organisation aura lieu ultérieurement.

- Le projet relaxation n'a pas pu être reconduit pour des questions financières.

- Le site de l'école est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.mat-moulin-st-germain.ac-versailles.fr/>

Un lien vers les fédérations de parents sera inséré sur le site.

Mme Dauchez souligne que le Conseil d'école a très bien fonctionné avec les 2 fédérations l'année dernière et souhaite que cela continue dans la bonne humeur cette année encore.

Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 10 février et le lundi 08 juin 2015.

La Présidente de séance

La secrétaire de séance

Christine Dauchez

Agnès Delaunay